

# Protocole sanitaire

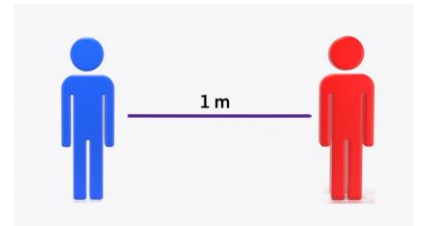
## Rentrée 2020

Cette réorganisation **respecte rigoureusement le protocole sanitaire** édité par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- **Appliquer les gestes barrière ;**
- **Limiter le brassage des élèves ;**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;**
- **Former, informer et communiquer.**

### Règles de distanciation physique :

- Dans les salles et les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible.
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.
- Limitation du brassage des élèves.
- Afin de limiter le brassage des élèves, un côté du collège sera destiné à l'accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> l'autre côté pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- Le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves. Une salle est affectée à chaque classe. (Excepté les salles spécialisées)
- Les portes pouvant l'être seront maintenues ouvertes.



### Port du masque :

- Le port du masque est **obligatoire** (fourni par les familles).
- Les élèves et l'ensemble du personnel doivent porter le masque dans les espaces clos et à l'extérieur.
- Le masque est obligatoire dans les transports scolaires.



## Gestes barrières :

- Le lavage de mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée.
- Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :
  - A l'arrivée dans l'établissement,
  - Avant le repas,
  - Après être allé aux toilettes,
  - Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- Un flacon de solution hydro alcoolique sera présent dans chaque salle de classe.
- Les élèves seront formés aux gestes barrière et au respect du protocole sanitaire le jour de la rentrée.

**COVID-19**

### ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

© 2020 Santé Publique France. 11 mars 2020

## **Nettoyage et désinfection des locaux :**

- Une aération des salles et locaux plusieurs fois par jour (toutes les 3 heures, 10 à 15 mn)
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées est également réalisé au minimum une fois par jour.
- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

## **Restauration :**

- Le service restauration est à nouveau ouvert.
- Les travaux dans notre restauration scolaire ne sont pas terminés. Ils engendreront des contraintes et adaptations régulières.
- Les tables de réfectoire sont nettoyées après chaque service.

## **Informations parents :**

- Les parents ont un rôle essentiel dans l'information et le respect des gestes barrière.
- Les parents doivent s'assurer de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C ou plus).
- Les masques sont fournis par les familles. Les masques tissus doivent être lavés dans le respect des préconisations sanitaires nationales tous les soirs au retour de l'enfant à domicile ; celui-ci disposera d'un sac qu'il pourra fermer pour y disposer le masque du matin (2 masques sont nécessaires pour une journée de cours).
- Les élèves peuvent utiliser des solutions de gel hydro alcoolique personnel.
- Les parents sont autorisés à entrer au collège. Ils doivent se soumettre au respect des gestes barrières.
- En cas d'apparition de symptômes évocateurs durant une journée de cours, un protocole spécifique est prévu au sein du collège ; les parents s'engagent alors à venir chercher leur enfant au plus vite.